

« Jusqu'ici, ma défense a paru libre ; je m'aperçois qu'on l'entrave à l'instant ; je remercie mes Généreux déffenseurs de ce qu'ils ont fait, et de ce qu'ils sont prêts à faire ; mais je les prie de cesser plutôt de me déffendre tout à fait, que de me défendre imparfaitement ; j'aime mieux n'être pas du tout défendu que de n'avoir qu'un simulacre de déffense.

Je suis accusé contre la foi des traités, et on ne veut pas que je les invoque !

Je fais comme Moreau, j'en appelle à l'Europe et à la Postérité ! »

« Cet écrit est de la main du Mal Ney. Il l'a tracé pendant la suspension de la séance sur le brouillon que je lui avais donné. Il me l'a remis le 6 Xbre 1815, après l'arrêt.

Dupin »

La graphie et la ponctuation, parfois incorrectes, ont été conservées.